



Conseil économique et social

Distr. générale
17 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-sixième session

3-6 mars 2015

Point 4 m) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour information : normes
ouvertes communes d'échange et de mise
en commun de données et de métadonnées**

Rapport des organisations qui parrainent l'Échange de données et de métadonnées statistiques

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2014/219 du Conseil économique et social, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport des organisations qui parrainent l'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX). Le présent document offre une vue d'ensemble des progrès accomplis dans la mise en œuvre des normes SDMX et des applications informatiques connexes, y compris le répertoire mondial SDMX, depuis le précédent rapport, soumis à la Commission en février 2013. Le SDMX est maintenant utilisé dans plusieurs domaines statistiques, tels que la comptabilité nationale et la balance des paiements. Ces activités de mise en œuvre ont abouti et aboutiront à des structures de données plus harmonisées permettant des échanges plus diligents, plus fiables et d'un meilleur rapport coût-efficacité.

* E/CN.3/2015/1.



Rapport des organisations qui parrainent l'Échange de données et de métadonnées statistiques

I. Introduction

1. En 2001, la Banque des règlements internationaux, la Banque centrale européenne, Eurostat, le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies ont conjugué leurs efforts pour élaborer des processus et des normes plus efficaces en matière d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées. La Banque mondiale a rejoint en 2003 le groupe initial des organisations parrainant l'initiative. L'engagement de ces organisations en faveur de l'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) s'est trouvé renforcé en 2007 par un mémorandum d'accord portant création d'un secrétariat du SDMX et mise en place d'un cadre pour l'établissement de deux groupes de travail : le Groupe de travail technique sur le SDMX et le Groupe de travail statistique sur le SDMX.

2. L'initiative SDMX a pour objet d'élaborer et de tenir à jour des normes et directives techniques et statistiques ainsi qu'une architecture et des outils informatiques à l'usage des organisations qui la parrainent et d'autres organisations qui ont recours à des données statistiques et échangent des métadonnées. Combinées à l'informatique moderne, ces normes et directives SDMX devraient permettre de gérer plus efficacement les processus métiers relatifs à la statistique. Après plus de 10 ans d'expérimentation, elles ont connu suffisamment de progrès pour être largement appliquées dans les domaines statistiques et, à l'échelle mondiale, par les organisations qui utilisent des statistiques.

3. La Commission de statistique reçoit des rapports d'activité sur l'initiative depuis 2002. En 2008, elle a accepté les normes et directives SDMX et préconisé qu'elles régissent l'échange et la mise en commun des données et des métadonnées, demandant ainsi aux organisations concernées de poursuivre leurs travaux et d'engager les organisations nationales et internationales de statistique à recourir plus largement au SDMX.

II. Mise en œuvre du SDMX dans les domaines statistiques

4. Les organisations qui parrainent l'initiative ont chargé la Banque centrale européenne, Eurostat et le FMI d'appliquer le SDMX aux statistiques de la balance des paiements et de l'investissement étranger direct, conformément au *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*¹, et chargé la Banque centrale européenne, Eurostat et l'OCDE d'appliquer le SDMX à la comptabilité nationale, conformément au *Système de comptabilité nationale 2008*². Les trois activités de mise en œuvre mondiale du SDMX sont achevées. Les définitions des structures de données ont été versées au répertoire mondial et leur mise à jour est assurée en permanence.

¹ Fonds monétaire international, *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*, 6^e éd. (Washington, 2009).

² Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.08.XVII.29.

5. Le SDMX sera également exploité dans d'autres domaines statistiques. Des initiatives sont en cours qui ont trait aux statistiques concernant la recherche, l'éducation, la conjoncture économique, les finances publiques et le commerce international. Pour beaucoup de ces domaines, plusieurs organismes promoteurs et organisations internationales pilotent les activités de mise en œuvre du système, suivant une démarche semblable à son application mondiale aux statistiques de la comptabilité nationale et de la balance des paiements (à savoir, l'analyse des structures de données, l'harmonisation des métadonnées, la définition des structures de données et l'échange de données pilote).

6. Une équipe spéciale chargée de la coopération internationale en matière de données a été constituée par le Groupe interinstitutions sur les statistiques économiques et financières pour conduire deux exercices pilotes avec les données des comptes nationaux afin de mettre à l'essai dans la pratique les échanges de données entre organisations internationales effectués au moyen du SDMX, dans l'optique d'alléger la tâche de communication de données qui incombe aux organismes nationaux de statistique et aux banques centrales des États et de synchroniser, dans la mesure du possible, les données publiées par les organisations internationales. Le premier exercice pilote, qui porte sur les principaux agrégats de la comptabilité nationale, est en cours. La faisabilité technique des échanges a été établie et l'exercice devrait entrer dans sa deuxième phase en 2015; les échanges seront alors réalisés en temps réel et reposeront sur la simulation de véritables flux de production. Le deuxième exercice pilote, couvrant les comptes sectoriels, débutera en 2015.

7. Dans un certain nombre de domaines statistiques et d'opérations internationales de collecte de données, le SDMX est devenu la norme. Ainsi :

- Eurostat recueille des données de recensement et des statistiques relatives à la comptabilité nationale par l'intermédiaire du SDMX;
- Le Système européen de banques centrales échange des statistiques relatives à la balance des paiements et à la position extérieure globale, aux comptes sectoriels et aux finances publiques sur la base de la définition des structures de données mondiales;
- L'OCDE reçoit des statistiques économiques à court terme d'un certain nombre de pays membres par le truchement des services Web associés au SDMX;
- La Norme spéciale renforcée de diffusion des données impose le format SDMX pour la diffusion de données nationales;
- Dans le cadre d'une initiative conjointe de la Banque africaine de développement et du FMI, une plateforme informatique en nuage par pays mise en place pour la diffusion de données aux pays africains, convertit les données au format SDMX et contient déjà des statistiques émanant de 16 pays;
- La Banque des règlements internationaux, en liaison avec quelque 60 banques centrales, effectue la plupart de ses échanges de données statistiques par l'intermédiaire du SDMX;
- La Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales a instauré le recours au SDMX pour l'échange de données sur les objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres indicateurs de développement

avec un certain nombre de pays. La mise en œuvre du SDMX pour les indicateurs relatifs au programme de développement pour l'après-2015 devrait commencer en 2015 et s'inspirera de cette expérience.

III. Gouvernance du SDMX et répertoire mondial

8. Les organisations qui parrainent le SDMX ont établi des règles de gouvernance claires pour appuyer l'application du SDMX aux domaines statistiques. Ces règles définissent le rôle et les obligations des groupes propriétaires, des organismes de maintenance et des autres organes intéressés. De plus, la procédure de gestion des produits SDMX a été modifiée, de sorte que ceux-ci puissent faire l'objet de mises à jour régulières ou d'urgence. Les groupes responsables de l'application du SDMX à des domaines spécifiques ont le dernier mot dans les décisions relatives à la création et à l'actualisation des produits SDMX qui les concernent.

9. Les organisations parrainant le SDMX ont mis en place un répertoire de pointe pour le système, le répertoire mondial SDMX, qui a valeur de réalisation stratégique dans le cadre de l'initiative. En avril 2014, le répertoire mondial est devenu opérationnel à l'adresse <https://registry.sdmx.org>, hébergeant des produits SDMX de première importance pour les trois domaines statistiques coordonnés à l'échelle mondiale : comptabilité nationale, balance des paiements et investissement étranger direct, avec Eurostat, le FMI et l'OCDE pour organismes de maintenance respectifs. De nouveaux produits suivront, conformément à la politique relative au contenu du répertoire. Le répertoire mondial SDMX facilite la diffusion de données et de métadonnées de référence en appliquant la logique de mise en commun des données inhérente au SDMX. Sa création et son financement sont le fruit d'un effort conjoint des promoteurs du système.

10. En vue d'assurer le bon fonctionnement à plus long terme du répertoire mondial, des directives sur la portée des domaines et des produits à inclure dans le répertoire sont en cours d'élaboration, de même que des directives sur le contrôle des versions de divers produits SDMX interdépendants.

IV. Normes techniques et statistiques du SDMX

11. Les Groupes de travail technique et statistique sur le SDMX sont principalement responsables de la gestion et de l'amélioration des normes techniques et statistiques du système et des applications informatiques connexes.

12. Les activités du Groupe de travail technique sur le SDMX ont essentiellement eu trait aux réalisations suivantes : les préparatifs techniques pour le répertoire mondial (le Groupe reste chargé de l'essai technique des mises à jour) et l'élaboration d'un nouveau projet de spécification pour le format d'échange de données SDMX-JSON (JavaScript Object Notation). En 2013, en collaboration avec les experts techniques intéressés, le Groupe a constitué une équipe spéciale chargée du nouveau langage de validation et de transformation. Ce langage est fondé sur le modèle général d'information statistique et permet aux statisticiens de définir des règles de transformation et de validation pour les données statistiques. L'examen public de la spécification du projet de langage s'est achevé fin 2014. Le Groupe

recueille et analyse les rapports de bogue et les demandes de fonctionnalité qui sont en lien avec les normes techniques SDMX. Sur la base de ces travaux, une actualisation mineure des normes techniques est en préparation. Le Groupe œuvre également à rendre les normes techniques SDMX plus accessibles pour les développeurs. En 2014, le Groupe a mis la dernière main à un rapport sur la stratégie concernant les outils informatiques associés au SDMX. Ces outils font actuellement l'objet de travaux complémentaires.

13. Les activités du Groupe de travail statistique sur le SDMX ont essentiellement eu trait aux réalisations suivantes : l'établissement de directives pour la définition des structures de données et la confection de listes de codes normalisés, l'amélioration des directives relatives au contenu du SDMX et la concordance entre le système et les autres normes techniques. D'autres directives ont été élaborées qui concernent la représentation d'états d'observation multiples, la gouvernance des produits SDMX, le contrôle des versions de ces produits, une liste de vérification de la mise en œuvre du SDMX dans un domaine statistique et l'échange de données soumises à embargo. Un projet de politique relative au contenu du répertoire mondial SDMX a été mis au point afin de déterminer la portée du contenu qui pourrait figurer dans le répertoire mondial. De nouvelles listes de codes communs à tous les domaines ont été publiées pour l'âge, le sexe, l'activité, l'état civil, la profession et les variations saisonnières, et plusieurs listes de codes existantes ont été revues. Le Groupe de travail statistique a constitué des équipes spéciales composées de membres des deux Groupes de travail sur le SDMX afin d'établir un glossaire SDMX incluant une révision des concepts communs à tous les domaines et de définir une approche de modélisation des domaines statistiques pour l'échange de données dans le SDMX.

14. Le Comité technique 154 de l'Organisation internationale de normalisation a approuvé la révision de la spécification technique du SDMX, de la norme ISO/TS 17369:2005 (SDMX 1.0) à la norme ISO/TS 17369:2013 (SDMX 2.1).

V. Conférence mondiale de 2015 sur le SDMX

15. La conférence mondiale de 2015 sur le SDMX sera organisée conjointement par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Division de statistique à Bangkok, du 28 au 30 septembre 2015, la journée d'ouverture étant consacrée à des activités animées par les organisations qui parrainent le SDMX sur le thème du renforcement des capacités.

16. Le programme de la conférence est en cours d'élaboration. L'accent y sera mis sur la présentation d'applications récentes de la norme, d'exemples de réussite et d'enseignements tirés de l'expérience. Le programme comprendra également des comptes rendus sur l'évolution en cours et des débats sur l'avenir du SDMX.